

Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale 2

CF: 2053

Nom de l'établissement : CO Bois-Caran

Adresse de l'établissement: Chemin du Bois-Caran 40

Date dernière mise à jour: 12.04.2021

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé <sup>2</sup>	Remarque
3ème	WC filles et garçons	cloisons fibrociment	long terme	MCA par défaut
2ème	préparateurs 203	fibrociment	long terme	MCA par défaut
2ème	WC filles	cloisons fibrociment	long terme	MCA par défaut
1er	WC filles	cloisons fibrociment	long terme	MCA par défaut
RI	Douches 0025/0027	cloisons fibrociment	long terme	MCA par défaut
3ème	303 WC fille	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
3ème	salle 313	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
3ème	317 WC garçons	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
2ème	couloir	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
2ème	salle 212	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
2ème	salle 206	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
1er	salle 130	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
1er	salle 129	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
1er	dépôt 124	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
1er	nettoyage 116	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
RS	poteau béton	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
RI	WC garçons	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
RI	couloir gym	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
RI	stockage S1	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut
RI	stockage S2	peintures dégradées	moyen terme	ensemble des locaux avec peintures dégradées à considérer comme contaminés par défaut

<sup>1</sup> Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air. En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

<sup>2</sup> Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.